

COMMUNE DE GIEVRES

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET ANNEXE LOCAUX COMMERCIAUX 2019

Sommaire :

I. Elements de contexte	2
A. Démographie	2
B. Objet du budget	2
II. Priorites du budget.....	2
III. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement.....	3
A. Section de Fonctionnement	3
1. Recettes de fonctionnement	3
2. Dépenses de fonctionnement	3
B. Section d'investissement.....	3
1. Recettes d'investissement.....	3
2. Dépenses d'investissement.....	4
IV. Niveau d'endettement.....	4

INTRODUCTION

Conformément à l'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) et à l'article L.2313 du code général des collectivités territoriales, « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles » est jointe aux comptes administratifs et aux budgets primitifs afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la ville. Le Budget primitif retrace l'ensemble des prévisions de dépenses et de recettes de l'année 2019.

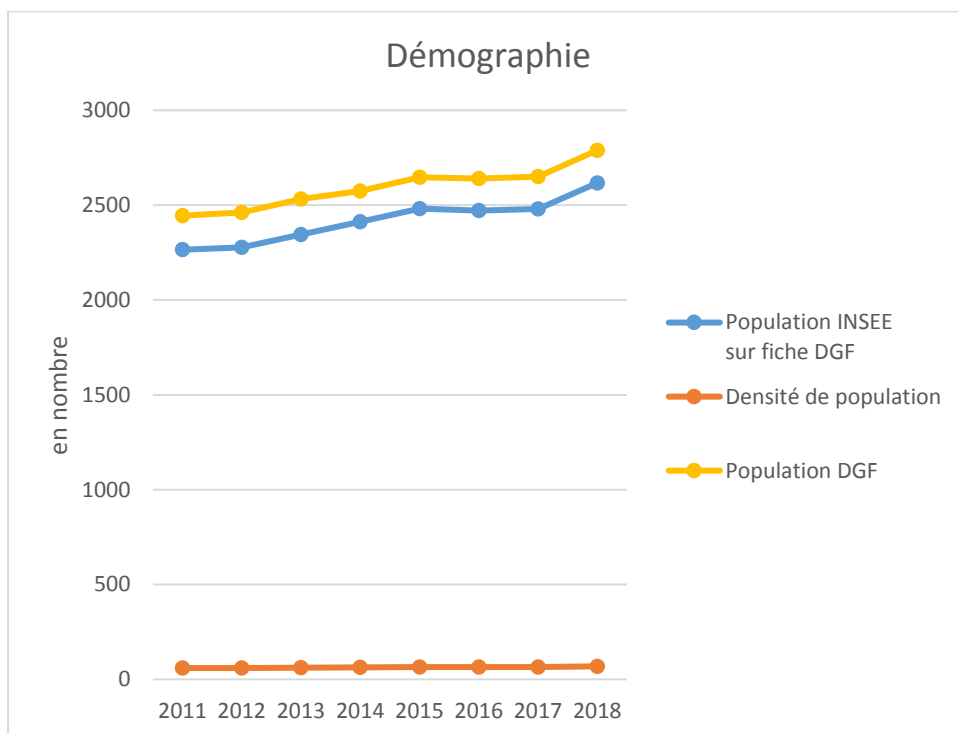
Le budget primitif 2019 a été adopté le 9 avril 2019 par le conseil municipal.

I. ELEMENTS DE CONTEXTE

A. Démographie

Une variation progressive et régulière de la population est constatée.

- Une population de 2617 habitants
- Densité moyenne 68,78 habitants / km²
- Une évolution moyenne de population à +2,2 % par an (+0,48% en national)



B. Objet du budget

Ce budget permet la création et la gestion de bâtiments destinés aux commerces. A ce jour il concerne un seul commerce situé au 43 rue André Bonnet à GIEVRES.

Sur 2019 il est prévu la construction d'un regroupement de 3 commerces situé rue Victor Hugo.

II. PRIORITES DU BUDGET

Sur 2019, Il s'agit de maintenir le bâtiment existant en bon état avec un loyer modéré correspondant au type de commerce hébergé (Epicerie).

Parallèlement il est prévu la construction d'un regroupement de 3 commerces financé par des subventions de l'Etat, de la Région et probablement de la Communauté de Communes, le reste à charge sera à emprunter. Les locataires sont en partie déjà identifiés.

III. RESSOURCES ET CHARGES DES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

A. Section de Fonctionnement

1. Recettes de fonctionnement

Ce budget encaisse principalement les loyers et charges du locataire qui servent principalement à rembourser la dette par les amortissements. Il n'y est pas prévu d'évolution marquante sur 2019.

Chapitre	Budget 2018	CA 2018	Budget 2019
Ordre	1 383,00	1 382,41	1 383,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 383,00	1 382,41	1 383,00
Réel	5 802,23	3 500,14	4 285,78
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	2 292,23		735,78
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	150,00	129,00	150,00
75 - Autres produits de gestion courante	3 360,00	3 371,14	3 400,00
TOTAL	7 185,23	4 882,55	5 668,78

2. Dépenses de fonctionnement

Les principales dépenses sont des contrôles des installations électriques et les différentes charges (Taxe Foncière, TEOM, assurance, etc...). Ce budget n'a actuellement que très peu de marge de manœuvre entre les loyers et les charges et amortissements.

Chapitre	Budget 2018	CA 2018	Budget 2019
Ordre	4 836,00	4 835,96	4 971,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 836,00	4 835,96	4 971,00
Réel	2 349,23	1 603,04	697,78
011 - Charges à caractère général	2 344,23	1 603,04	692,78
65 - Autres charges de gestion courante	5,00		5,00
TOTAL	7 185,23	6 439,00	5 668,78

B. Section d'investissement

1. Recettes d'investissement

Chapitre	Budget 2018	CA 2018	Budget 2019
Ordre	4 836,00	4 835,96	4 971,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 836,00	4 835,96	4 971,00
Réel	1 509,50		1 121 247,58
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 509,50		592,58
13 - Subventions d'investissement			839 020,00
16 - Emprunts et dettes assimilées			281 635,00
TOTAL	6 345,50	4 835,96	1 126 218,58

2. Dépenses d'investissement

Chapitre	Budget 2018	CA 2018	Budget 2019
Ordre	1 383,00	1 382,41	1 383,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 383,00	1 382,41	1 383,00
Réel	4 962,50	4 370,47	1 124 835,58
16 - Emprunts et dettes assimilées	3 285,00	3 024,56	2 780,00
21 - Immobilisations corporelles	1 677,50	1 345,91	1 655,58
906 - 3 commerces rue Victor Hugo			1 120 400,00
TOTAL	6 345,50	5 752,88	1 126 218,58

IV. NIVEAU D'ENDETTEMENT

Il reste un capital de 17 671,81 € (6,75 €/habitant pour 2019) à rembourser au budget principal. Les remboursements annuels sont tout juste couverts par les amortissements.

Il est prévu un nouvel emprunt pour le regroupement commercial qui sera financé notamment par les nouveaux loyers.

Fait à Gièvres, le 9 avril 2019

Le Maire, Robert MOUGNE